

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**PROMOTEUR : Réseau International des Femmes
Africaines et de la Diaspora
(RIFAD)**

Adresse : 52, Rue Paul Holle X Tolbiac Dakar – Sénégal
BP : 21776 Dakar Sénégal Tél : (221) 842 53 44 - Fax : (221) 823 34 01
E-mail : rifadlo 330 @ hotmail.com

Intitulé : PROJET MAISON « SOS FEMME »
POUR LE SOUTIEN DES FEMMES EN DIFFICULTE

LOCALISATION : REGION DE DAKAR

Durée du Projet : 12 mois

Coût total du Projet : 23.470.000 FRANCS CFA

Avril 2003

**RESEAU INTERNATIONAL DES FEMMES
AFRICAINES ET DE LA DIASPORA
(RIFAD)**

Le RIFAD est une Organisation Internationale Non Gouvernementale à but non lucratif créée en juillet 2001 régie par des statuts et les Articles 60 sqq du Code civil Suisse. Son Siège International se trouve à Genève et Dakar abrite le siège africain.

Avec la mondialisation devenue inévitable, face à la priorité donnée de par le monde à l'économie au détriment, souvent d'autres considérations, il apparaît de plus en plus que l'Afrique, Continent en difficulté, doit mieux s'organiser. Cette nécessaire organisation ne doit pas être générée exclusivement par les structures publiques existant çà et là. Les Etats, confrontés à d'énormes problèmes, quelques fois, de simple survie ne peuvent à eux seuls, répondre à l'attente des populations. Un Etat ne peut pas tout faire et ne doit absolument pas tout faire. C'est dire que le combat est devenu celui de tous.

L'évolution des tendances économiques mondiales, conjuguée avec une instabilité politique, des conflits armés, les sécheresses, le sida, le paludisme, l'analphabétisme et une pauvreté croissante dont les femmes sont les plus touchées ont permis à la gent féminine de prendre conscience de leur état ; c'est ainsi que durant les dix dernières années certaines se sont engagées pour accéder aux instances de décision de leurs pays et leurs contributions sont aujourd'hui visibles dans le développement du Continent.

Animées d'une volonté commune, les femmes africaines ayant participé à la conférence Mondiale contre le Racisme, la Discrimination Raciale, la Xénophobie, et l'Intolérance qui y est associée, ont pris l'engagement de lutter contre la condition inégalitaire ou défavorisée de la femme, et à faire cesser toute forme de discrimination envers elle.

Les femmes de la Diaspora ont décidé de donner la main à leurs sœurs restées dans les pays d'origine, pour conjurer ensemble les inégalités et les discriminations dont elles font l'objet partout, assurer leur intégration politique, économique et sociale aussi bien dans les pays d'accueil que dans le Continent africain, contribuer par la même occasion à la recherche de la paix et à la réduction de la pauvreté dans le continent noir.

I- JUSTIFICATIONS

Aussi bien dans le monde qu'au Sénégal, des statistiques révèlent que les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Malheureusement elles sont victimes de toutes formes de brimades, violences, viols, et autres fléaux comme pauvreté, sida, analphabétisme et autres ; ceci à cause des inégalités.

Malgré quelques acquis dus aux efforts consentis par le gouvernement, les partenaires, les ONG et les organisations communautaires, il reste encore des pas à franchir, notamment dans la lutte contre la pauvreté. Car selon un rapport de l'UNIFEM, on assiste à une féminisation de la pauvreté. Il est évident qu'avec la mondialisation, la démission des hommes et autres, les femmes sont devenues incontestablement les chefs de ménage dans la majorité des foyers du pays. Les femmes ont pris conscience de leurs responsabilités au niveau de la famille et se sont engagées à combattre cette pauvreté. Ainsi celles qui ont des moyens n'ont pas attendu et se sont lancées dans l'informel. Mais une grande partie demande à être assistée. C'est pour cela que le RIFAD a pensé à tendre la perche aux plus démunies pour qu'elles sortent de cette misère, en les assistant, encadrant et orientant.

II - OBJECTIFS

Objectif Général : Aider les populations à prendre en charge leurs problèmes.

Objectifs spécifiques : Soutenir les femmes en difficultés (veuves, divorcées, abandonnées)

III - DESCRIPTION DU PROJET

Le projet maison « SOS Femmes » sera basé à Dakar dans un des quartiers populaires mais les femmes bénéficiaires seront issues des couches défavorables, après enquêtes et sollicitations.

Il s'agit de cibler les femmes qui sont en difficultés les encadrer avec une assistance sociale et les former dans les métiers de teinture ou de couture et broderie.

Dans un premier temps, le projet prend en charge vingt (20) femmes pour une durée de six (6) mois, Vingt (20) autres pour 6 mois.

- ✓ Recenser les 20 femmes ;
- ✓ Créer les modules de formation en teinture et en couture ;
- ✓ Fixer les horaires de fréquentation de la maison ;
- ✓ Définir les modalités de séjour dans la maison ;
- ✓ Recruter le personnel ;
- ✓ Former les femmes ;
- ✓ Louer une maison ;
- ✓ Equiper la maison ;
- ✓ Restaurer les pensionnaires.

VI- RESULTATS ATTENDUS

- Le nombre exact de femmes ciblées est connu ;
- Les femmes cible sont sensibilisées ;
- Des GIE sont créés ;
- Des groupements de Promotion féminine existent ;
- Prise en charge des bébés des femmes en difficultés assurée ;
- Les femmes ont adhéré aux mutuelles de crédit et d'épargne ;
- Les modules de formation créés, les horaires fixés, les conditions de séjour définies ;
- Le personnel d'encadrement est recruté ;
- Les femmes sont formées ;
- Le local est équipé et disponible ;
- La restauration est assurée.

RECAPITULATIF GENERAL DU BUDGET

N°	DESIGNATION DE L'ACTIVITE	MONTANT
1	Frais d'Etablissement	4.790.000
2	Personnel	7.440.000
3	Equipements et Mobiliers	1.800.000
4	Matériels et Fournitures	9.440.000
COUT TOTAL DU BUDGET		23.470.000

VII - BUDGET

N°	DESIGNATION DE L'ACTIVITE	QUANTITE	COÛT	MONTANT
1	<u>Frais d'établissement</u>			
	- Location d'une maison	12 mois	300.000	3.600.000
	- Aménagement	-	500.000	500.000
	- Abonnement électricité	6 bimestres	40.000	240.000
	- Abonnement eau	6 bimestres	35.000	210.000
	- Abonnement téléphone	6 bimestres	40.000	240.000
	<i>Sous Total frais établissement</i>			4.790.000
2	<u>Personnel</u>			
	- 1 Sage-femme ou infirmière	12 mois	100.000	1.200.000
	- 1 Assistante sociale	12 mois	100.000	1.200.000
	- 1 Moniteur alphabétiseur	12 mois	100.000	1.200.000
	- 1 Formatrice en teinture	06 mois	100.000	600.000
	- 1 Formatrice en couture et broderie	12 mois	100.000	1.200.000
	- 1 responsable du centre	12 mois	120.000	1.440.000
	- 1 Gardien	12 mois	50.000	600.000
	<i>Sous total personnel</i>			7.440.000
3	<u>Equipements / Mobiliers</u>			
	- Tables	3	50.000	150.000
	- Machines à coudre	3	300.000	900.000
	- Chaises	30	5.000	150.000
	- Téléviseur	1	300.000	300.000
	- Petits matériels		300.000	300.000
	<i>Sous total Equipement / Mobiliers</i>			1.800.000
4	<u>Matériels et Fournitures</u>			
	- Mat. et Fournitures pour teinture	6 mois	50.000	300.000
	- Mat. et Fournitures pour couture	12 mois	50.000	600.000
	- Matériels et produits d'entretien	12	20.000	240.000
	- Matériels de cuisines		100.000	100.000
	- Prise en charge médicale (forfait)	1	600.000	600.000
	- Restauration (forfait)			7.200.000
	- Prise en charge des bébés (forfait)		400.000	400.000
	<i>Sous total Matériels et Fournitures</i>			9.440.000